

FICHE TECHNIQUE SPECTACLE DORI



Cirque
des
Petites Natures

Accueil

2 ou 3 personnes en tournée

convoi : 1 AR camion + remorque -PTRA 7T- au départ de La Grand Combe (30) à 1€/KM.

Au frais du convoi compagnie se rajoutent les défraiements de l'équipe, en fonction de la tournée.

Nuitées: deux ou trois lits simples

Repas: pas de régime particulier. Prévoir repas (chaud au moins une fois/jour) sur toute la période de présence.

Arrivée à J-2 midi ou soir en fonction du temps de route et de l'horaire de la première représentation : Si montage sur une journée J-1, la 1ere représentation est possible le premier jour après 14h. Départ à J+1 après midi

Conditions

2 représentations max/jour à 4h d'intervalle entre chaque début de jeu

3 représentations min/implantation

Possibilité scolaires (du CM1 à la 5e, deux classes par représentation)

Possibilité ateliers d'initiations cirque et sensibilisation au consentement

(un atelier d'1h30 par classe avec 2 intervenantes, activités proposées à l'enseignant.e en amont, compter 200 euros par atelier)

Durée spectacle: 1h

Temps d'échange après le spectacle: 30min

Spectacle familial à partir de 5ans

Jauge: 60 personnes

SACD à la charge des organisateurs.ices

La yourte

Le spectacle se joue dans une yourte de 8m de diamètre, soit 50m², et 4m de hauteur, autoportée et solidaire au plancher (pas de pinces), ERP CTS de type L de catégorie 5.

Lieu d'implantation

Espace intime et silencieux indispensable

Espace au sol pour montage et périmètre de sécurité: 14m x 14m avec accès camion + remorque.

Dégagement hauteur: 5m

Sol non inondable, non boueux, plat, uniforme et pente 2% max

Lieu ombragé de juin à septembre

La yourte peut être montée en intérieur

Nécessités techniques

Distribution électrique: 2 X 16A avec accès au disjoncteur
+ 1x16A en mi saison nécessitant chauffage d'appoint
Déchargement et parking sécurisé dès l'arrivée de la cie et
à proximité:

camion L 7m x l 2m20 x H 2m75

remorque fourgon L 6m47 x l 2m50 x H 2m65 hors tout
WC, douche et loge avec frigo à proximité.



Cirque
des
Petites Natures

Matériel à fournir par les organisateurs.ices

Un escabeau au montage

Signalétique pour le public

Balisage lumineux extérieur si représentations nocturnes

Abri pour le public en cas d'attente sous la pluie avant représentation

Personnel demandé

3 personnes pour le montage plancher + yourte (8h)

3 personnes pour le démontage et chargement (4h)

1 personne pour gardiennage de la yourte la nuit si espace non sécurisé fermé

1 personne pour veiller au calme alentours durant les représentations

1 personne pour la gestion des réservations/billetterie et jauge.

Planning type

J-2 : arrivée convoi, repérage.

J-1 : 8h de montage plancher + yourte + déchargement scénographie (compagnie +3)

3h installation scénographie + son et lumière (compagnie)

Jours de jeu:

2h échauffement + mise technique + clean plateau

1h de jeu

1h pour temps d'échange

1h démise

2h atelier

J+1: 4h de démontage et chargement plancher + yourte et scénographie (compagnie +3)
repas puis départ.

**Cette fiche technique indique une situation optimale !
Contact pour toute demande d'adaptation ou question:**

Artiste - Mélanie Pauli petitenature.contact@gmail.com 07 67 21 29 39

Régisseuse - Marjolaine Duplay marjolaine@riseup.net 06 87 89 41 05

mise à jour le: 19.09.2022

Annexes:

photos Yourte, plan d'implantation, PV matériaux enveloppe, extrait du registre de sécurité

Photos Yourte

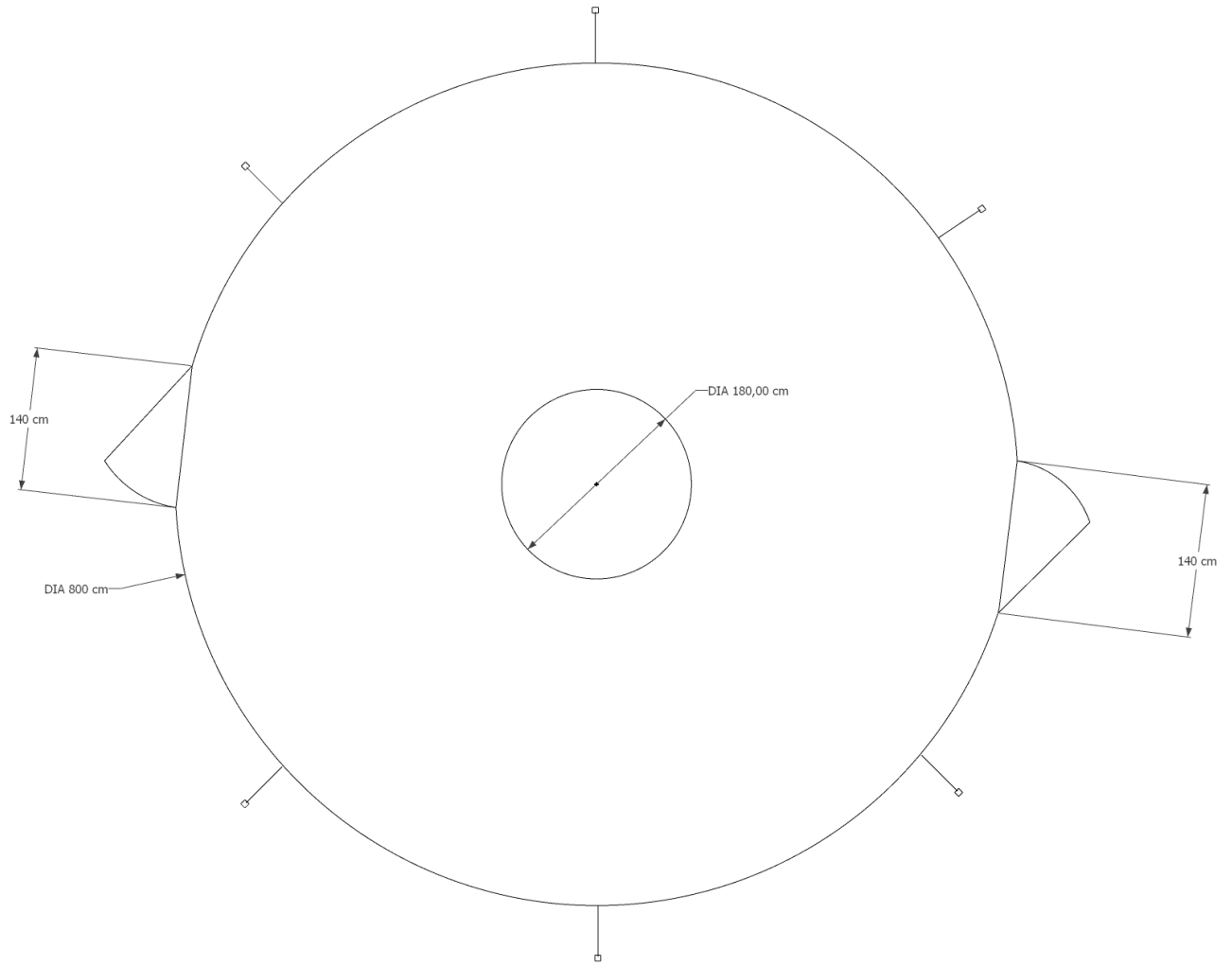


Cirque
des
Petites Natures

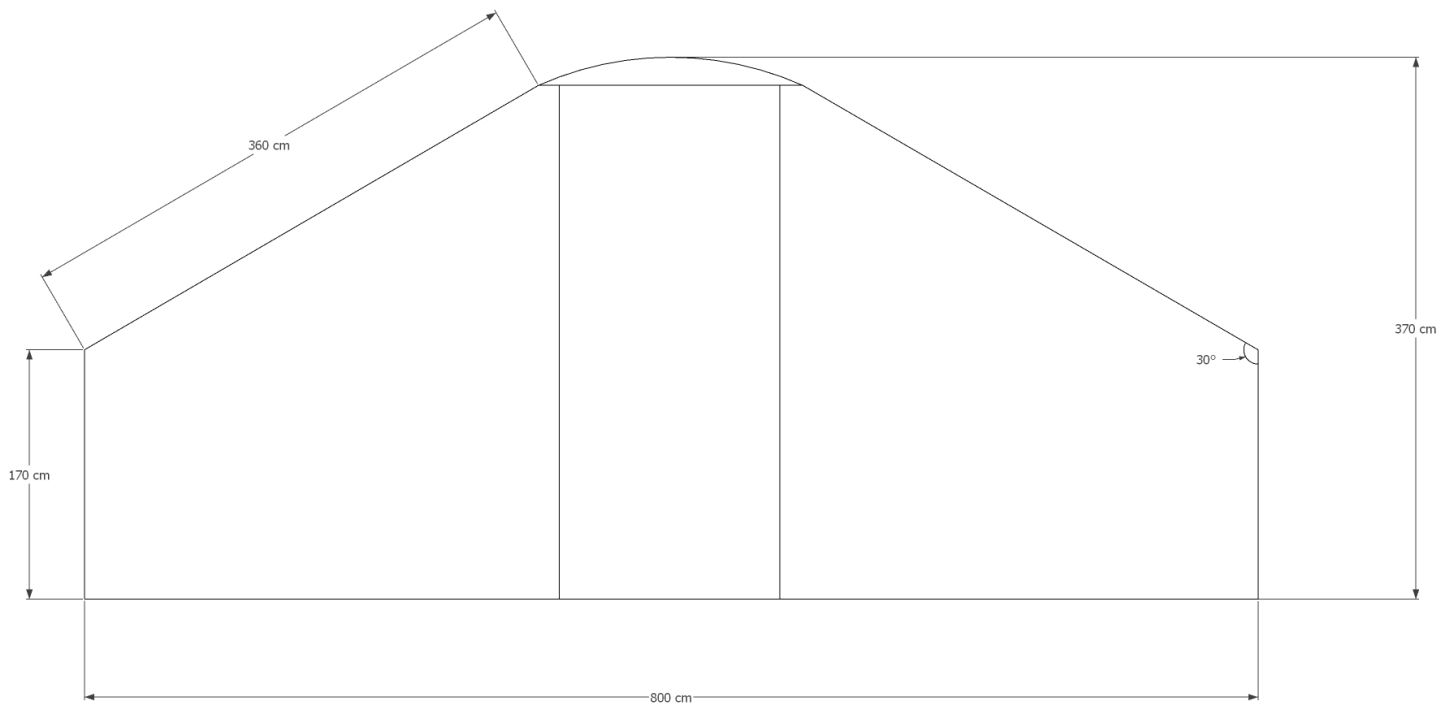


Plan d'implantation

Vue de dessus



Vue de face



Ce document annule et remplace le document référencé
P191000 – DE/4 du 13/05/2019

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 29 mars 2019

N° P191000 - DE/5

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : SATTTLER PRO-TEX GMBH
Sattlerstrasse 45, A-8077 Gössendorf
Autriche

Marque commerciale : Quality 787 Polyplan Tent Opaque

Description sommaire :

Composition globale : Eprouvettes ignifugé dans la masse en tissu polyester, enduit de PVC sur les deux faces et verni

Utilisation : Constructions textiles

Masse surfacique: 780 g/m²

Epaisseur : 0,6 mm

Coloris : Divers

Rapport d'essais : N° P191000 - DE/5 du 13 mai 2019

Nature des essais : Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004)
Essai au brûleur électrique selon NF P 92-503 (décembre 1995)

Classement :

M2

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P191000 - DE/5 annexé.
Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages**.

Trappes, le 13 mai 2019



**Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**

Maxime MAJ

522 R 0900-05 Rév.E

Vitesse de vent > **100** km/h

Epaisseur de neige > **4** cm

Numéro d'identification **T-046-2022-001**

du : **21/07/2022**

Etabli par la préfecture de **46 LOT**

Valable jusqu'au **20/07/2024**

PROPRIETAIRE

MELANIE PAULI

Resp: **PAULI**

11 Rue de la Fosse de L'Auge

85350

L'ILE D'YEU

Tel:

Fax:

Mob: **+33 7 67 21 29 39**

petitenature.contact@gmail.com

Type de CTS **Tente**

Modèle **YOURTE DIAMETRE 8**

Fabricant **YOURTETOILES**

CTS AUTOPORTE / AUTOSTABLE

Validation initiale

TYPE L

TYPE M

TYPE N

TYPE P

TYPE T

TYPE V

TYPE X

TYPE Y

TOUS TYPES

Coloris initial

Toit **BLANC**

Tour

Objet d'un rapport de solidité

Oui

Non

O. agréé

Installations électriques propres

Oui

Non

O. agréé

| | Procès verbal n° | Réaction | Validé le | Laboratoire | Fabricant | Coloris |
|---|------------------|----------|------------|-------------|----------------------|---------|
| T | P191000-DE/5 | M2 | 13/05/2019 | LNE | SATTLER PRO TEX GMBH | DIVERS |
| O | | | | | | |
| I | | | | | | |
| L | | | | | | |
| E | | | | | | |
| S | | | | | | |

Marquage M2 Oui Non

Marquage fabricant Oui Non

Marquage NF Oui Non



MONTAGE

Schéma type de configuration

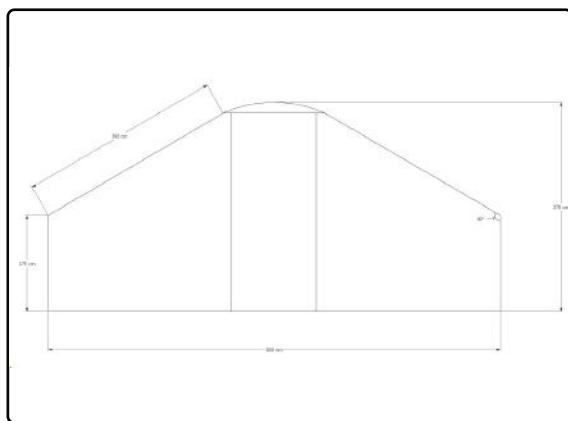


Photo non contractuelle de l'installation

Coef.constructeur Ancrage Lestage entre poteaux **3.06** m Portée **4** m S² module **50.24** m² nb_modules **1** S² max **50** m²

| DIMENSIONS selon modèle) | | | | H.sabl . H.fait. | | H.sabl . H.fait. | | Section câble / barrecontreventement toit | |
|--------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|---|----------------------|
| Poteau | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | 1.7 | 3.7 | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| 1/2 ferme - buton | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | Ancrage | Lestage | Ancrage | Lestage | Section câble contreventement toit | |
| Sablère | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Faîtière | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

Dans le cas où un plancher liaisonné mécaniquement à la structure du CTS est mis en service, le poids propre d'une partie de ce plancher peut être pris en compte en déduction des valeurs utilisées pour le calcul du liaisonnement au sol. Seules les indications fournies par le fabricant de la structure sont admissibles

SUIVI DE L'EVOLUTION DE L'ETABLISSEMENT

Date et lieu du dernier passage de la commission de sécurité

Contrôles et vérifications

Organisme

Vérifié le

Validité

Contrôleur

| | | | | |
|----------------------------------|----------|------------|------------|---------------|
| Structure et Toile | AVERTECK | 21/07/2022 | 20/07/2024 | BRUNO TRINCHE |
| Electricité bureau agréé | | | | |
| Electricité technicien compétent | | | | |
| Chauffage / climatisation | | | | |
| Ventilation | | | | |
| Moyens de secours | | | | |

(1) : cette rubrique n'est renseignée que si l'établissement dispose d'installations techniques qui lui sont propres. Dans le cas contraire, les installations doivent être vérifiées par une personne ou un organisme agréé. Il y a lieu de vérifier la présence des vignettes en cours de validité.

Rappel de l'article CTS 31 (extraits) : Demande d'implantation - Attestation de bon montage - Ouverture au public

§ 1. Avant toute implantation dans une commune, l'organisateur de la manifestation ou du spectacle doit obtenir l'autorisation du maire. Au préalable, il doit faire parvenir au maire au moins un mois avant la date d'ouverture au public l'extrait de registre... :

Commentaires :

1) Il est préférable d'accompagner l'extrait de registre des documents suivants :

- un plan d'implantation de l'établissement dans son environnement ;
- le type d'activité exercée et le plan des aménagements intérieurs ;
- un descriptif des installations techniques.

2) Attestation de bon montage : le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 et sa circulaire d'application du 22 juin 1995 imposent à l'exploitant de tenir à disposition des autorités une attestation précisant que le montage et le liaisonnement de l'établissement ont été réalisés conformément aux prescriptions du fabricant. Cette attestation est rédigée par le responsable du montage

Rappel de l'article CTS 52 : Inspection avant ouverture au public

« Une inspection doit être effectuée avant toute admission du public dans tous les établissements par une personne compétente spécialement désignée par l'exploitant afin de s'assurer que rien de vient compromettre la sécurité des personnes. »

Commentaire : ce contrôle doit permettre de :

- détecter un désordre manifeste dans le montage ou dans le liaisonnement au sol ;
- détecter un dysfonctionnement ou un risque particulier dans la protection des personnes contre les risques d'incendie et de panique ;
- vérifier la vacuité des passages libres et des voies d'accès des secours ;
- vérifier la présence du service de sécurité incendie.

RAPPEL: l'organisateur tiendra cet extrait de registre à disposition de la commission de sécurité accompagné d'une copie du dossier de demande d'implantation validée par l'autorité administrative

PARTIE RESERVEE A L'ORGANISATEUR DE LA MANIFESTATION OU DU SPECTACLE

Nom :

Représenté par :

Adresse :



Code postal : Ville :

Dates de la manifestation :

Lieu de la manifestation :

Activités prévues :

Effectif théorique en fonction de l'activité prévue :

| | Responsable organisme | Vérificateur | Propriétaire | Organisateur |
|-------|---|---|--------------|--------------|
| Nom : | BRUNO TRINCHE | BRUNO TRINCHE | | |
| Date | 21/07/2022 | 21/07/2022 | | |
| Visa |  |  | | |

AGENCE DE VERIFICATIONS TECHNIQUES

165 ch Chevalier le Bernica

97435 - SAINT GILLES LES HAUTS

06.32.22.77.48 06.92.44.00.89